



LAFFORT

l'œnologie par nature

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Directive (CEE) 91-155 EXTRAIT DE JAVEL

Date: 11/04/2005

Page: 1/3
Ind. Rev.: 6

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Produit: EXTRAIT DE JAVEL

Nom générique: extrait de javel

Nom chimique: Hypochlorite de sodium

- Fournisseur LAFFORT - B.P. 17 - 33 015 BORDEAUX CEDEX

- Tel: 05.56.86.53.04 Fax: 05.56.86.30.50

- Appel d'urgence: Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.

2 - COMPOSITION - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Hypochlorite de Sodium - concentration : 13% (47-50°)

Formule chimique: Na ClO Poids moléculaire: 74.45

N° CAS: 7681-52-9 Numéros d'identification: N° CEE: 017-011-00-1

N° EINECS: 231-668-3

Hydroxyde de sodium : < 1% - Carbonate de sodium : < 1%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

La toxicité de l'hypochlorite de sodium est liée principalement à ses propriétés corrosives. Il est incombustible mais il favorise la combustion d'autres substances. Risques spécifiques: Corrosif

4 - PREMIERS SECOURS

l'hypochlorite de sodium est corrosif pour les muqueuses, les yeux et la peau.

- Inhalation: (vapeur) Irritation intense du nez et de la gorge. Toux quinteuse et respiration difficile. Risque de broncho-pneumonie chimique, d'œdème pulmonaire. En cas d'expositions répétées: risque de bronchite.

- Yeux: vapeurs: irritation, larmolement, rougeur des yeux. Liquide: irritation intense, larmolement, rougeur des yeux et gonflement des paupières.

- Peau: (liquide): irritation douloureuse, rougeur et gonflement de la peau. Risque de brûlures profondes.

Lors de contacts répétés: risque de dermatose.

- Ingestion: irritation intense, risque de brûlures; de perforation digestive avec état de choc. Nausées et vomissements sanglants, crampes abdominales et diarrhée sanglante. Risque d'œdème de la gorge avec étouffement. Toux et respiration difficile.

- En cas d'inhalation: écarter le sujet le plus tôt de la zone polluée, le transporter couché, tronc relevé, dans un endroit calme, frais et bien aéré. Eviter le refroidissement (couverture). Réanimation respiratoire ou oxygène si nécessaire. Consulter un médecin en cas de symptômes respiratoires.

- En cas de contact avec les yeux: SANS PERDRE DE TEMPS, rincer les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières largement écartées.

- En cas de contact avec la peau: retirer les chaussures, les chaussettes et les vêtements souillés, sous la douche si nécessaire, laver la peau atteinte à l'eau courante.

- Ingestion: si le sujet est parfaitement conscient: faire rincer la bouche, donner à boire de l'eau fraîche. Ne pas faire vomir. Eviter le refroidissement (couverture).

Si le sujet est inconscient: desserrer son col et les vêtements serrants. Le coucher sur son côté gauche en position latérale de sécurité. Réanimation respiratoire ou oxygène si nécessaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES: Equipement de protection individuelle pour les secouristes. Médecin d'urgence dans tous les cas (ingestion). Prévoir un transport urgent vers un centre hospitalier (ingestion). En cas de projection dans les yeux et sur le visage, traiter les yeux en priorité. Immerger les vêtements souillés dans une bassine d'eau.

ANNEXE MEDICALE:

- Inhalation: réanimation respiratoire (oxygénothérapie). Prévention et traitement de l'œdème pulmonaire et de la surinfection bactérienne. Repos complet et surveillance médicale de 24 heures. Surveillance de la fonction cardiaque (ECG). Vérification de la fonction respiratoire au 2ème, 3ème jour après l'exposition.

- Contact avec les yeux: Selon avis de l'ophtalmologiste. En plus, surveillance médicale comme pour "inhalation".

- Contact avec la peau: Traitement classique des brûlures. En plus, surveillance médicale comme pour "inhalation".

- Ingestion: Réanimation respiratoire (oxygénothérapie). Si nécessaire, intubation trachéale. Réhydratation sous perfusion I.V. Prévention ou traitement des sténoses œsophagiennes.

5 – MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés: eau en grandes quantités.
 - Moyens d'extinction inappropriés: eau.
 - Risques particuliers: incombustible, mais favorise la combustion d'autres substances.
 - Mesures de protection en cas d'intervention: faire évacuer toute personne non indispensable. Appareil respiratoire autonome en intervention rapprochée ou en endroit confiné. Equipement anti-acide étanche en intervention rapprochée.
 - Autres précautions: si possible, évacuer les récipients exposés au feu. Refroidir les récipients exposés au feu avec d'abondantes quantités d'eau.
-

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles et collectives: Faire évacuer toute personne non indispensable. Respecter les mesures de protection individuelle mentionnées à la section 8.
 - Méthodes de nettoyage: absorber les petites quantités de liquide répandu avec des substances inertes (sable, vermiculite...). Si possible, endiguer les grandes quantités de liquide pour éviter tout déversement à l'égout, dans les cours d'eau. Transvaser le produit dans un récipient en PVC ou PE. Nettoyer l'emplacement à l'eau.
 - Précaution pour la protection de l'environnement: évacuer à l'égout avec un large excès d'eau (si petites quantités). Ne pas déverser de grandes quantités à l'égout.
-

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation: utiliser de l'appareillage en matériau inattaquable par le produit. Transfert de préférence par gravité ou par pompe, à défaut, utilisation d'air comprimé. Manipulations à l'écart des sources de chaleur et des substances réductrices.
 - Stockage: dans un local frais et bien ventilé, à l'abri des rayons solaires directs, des acides et des matières combustibles. Cuvette de retenue. Les récipients doivent être bien propres et ne peuvent jamais être fermés hermétiquement.
 - Nature des emballages: récipients en acier, en PVC, PE ou polyester. Récipients en verre brun.
-

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesure d'ordre technique: aération naturelle. Aspiration locale adaptée si décomposition et émission de vapeurs.
 - Protection respiratoire: masque facial à cartouche de type B en cas d'émanations.
 - Protection des mains: gants de protection. Matières conseillées: PVC.
 - Protection des yeux: lunettes chimiques étanches/protège-face, si risques de projections.
 - Protection de la peau: vêtements couvrants, survêtement/bottes en PVC.
 - Autres protections: fontaines oculaires ou flacons lave-oeil.
-

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|---------------------------------------------|---|--------------------------------------------|
| - Aspect | : | jaune verdâtre |
| - Odeur | : | piquante |
| - pH | : | 11 |
| - Point/intervalle d'ébullition (1013 mbar) | : | se décompose |
| - Point/intervalle de fusion | : | -6°C |
| - Point d'éclair | : | non applicable |
| - Danger d'explosion | : | non applicable |
| - Propriétés comburantes | : | favorise la combustion d'autres substances |
| - Densité relative (D20/4) | : | 1,22 |
| - Solubilité | : | soluble dans l'eau |
| - Température de décomposition | : | se décompose |
-

10 – STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité: stable sous conditions
 - Conditions à éviter: chaleur, lumière solaire directe
 - Matières à éviter: les matières organiques, les acides, les métaux tels que le cuivre, le nickel, le cobalt et le fer, ainsi que leurs alliages et sels. Les amines, le méthanol, les sels d'ammonium.
 - Produits de décomposition dangereux: chlore
 - Autres informations: action corrosive sur beaucoup de métaux.
-

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- toxicité aiguë:
LD50 /voie orale /rat : > 5000 mg/kg
LD50 : voie dermique / rat : > 3000 mg/kg
LC50 / inhalation / rat : 105000 mg/kg
 - Irritation (lapin): Yeux: irritation sévère - Peau: corrosif.
 - Toxicité chronique: étude bibliographique en cours.
 - Appréciation: la toxicité est liée principalement aux propriétés corrosives du produit.
-

Page 3/3

Produit: EXTRAIT DE JAVEL

Date: 11/04/2005

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Toxicité aigüe: étude bibliographique en cours.
 - Comportement environnemental: étude bibliographique en cours.
-

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Traitement des déchets: dégradation du produit par réduction (hyposulfite, eau oxygénée, etc...). Neutralisation. Evacuation à l'égout avec un excès d'eau (si petites quantités).
 - Traitement des emballages: traiter les récipients à l'eau.
-

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU: 1791

CLASSIFICATION:

	ADR	Terrestre ADR/RID	Maritime IMDG
Classe:		8	–
Lettre, énumération,			–
Etiquette:		8	
Groupe, emballage		III	III
Code matière:		1791	
Code danger:		80	–
- Jusqu'à 5% de chlore actif est non soumis			
- Plus de 5% mais moins de 16% de chlore actif est soumis			

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Etiquette CEE: CORROSIF
 - Symbole: C: corrosif
 - Phrases de risque:
 - R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
 - R 34 : Provoque des brûlures.
 - Phrase de sécurité:
 - S 2: Conserver hors de la portée des enfants
 - S 28: Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
 - S 50: Ne pas mélanger avec les acides
-

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication, comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.
